

Lettre aux représentants élus de la Région Ile de France

La région Ile de France a voté un nouveau règlement sur le temps de travail sur un test de 3 mois qui a été renouvelé.

Ce nouveau règlement est une régression sociale inacceptable :

- rallongement du temps de travail;
- suppression du décompte des jours fériés ;
- application stricte de la loi de finance qui fait perdre aux agents des heures de RTT en cas d'arrêts maladie, d'accidents de travail, d'autorisations d'absence, etc., lorsque leur journée de travail dépasse 7 heures ;
- nombre de jours de permanence non limité...

Les personnels se sont déjà mobilisés à 4 reprises par des manifestations devant le siège de la Région et des grèves qui ont bloqué des dizaines de cantines dans toute l'Ile de France.

Compte tenu de cette situation nous pointons du doigt la contradiction totale entre les revendications affichées par votre parti de représenter les exclus et les travailleurs précaires, et la position de ses élus qui votent ces mesures anti-sociales au sein de l'exécutif régional.

Nous demandons une réponse et une prise de position publique de votre part pour dénoncer ce règlement de régression.

Les syndicats SUD Education de la région Ile de France